

Bonjour à vous qui êtes membre des Services juridiques communautaires,

Voilà plusieurs mois que nous sommes en pleine pandémie; nos vies ont basculé, le Purell et les masques font désormais partie de notre quotidien... mais l'équipe des Services juridiques communautaires sont toujours là pour vous!

Vous voulez contester une coupure d'aide sociale? Votre propriétaire vous amène devant le Tribunal administratif du logement (anciennement la Régie du Logement)? Vous voulez entamer une procédure de divorce? Vous voulez mettre fin au harcèlement des compagnies de crédit?



Peu importe le problème juridique auquel vous faites face, contactez-nous! Les rendez-vous ont lieu par téléphone.

Appelez-nous pour prendre rendez-vous: 514-933-8432

## Assemblée Générale annuelle 2020

Malheureusement, il est présentement impossible de savoir quand il sera possible de se réunir en grand groupe de façon sécuritaire. Notre organisme a pris la décision d'organiser une assemblée virtuelle. C'est une décision imparfaite puisque plusieurs membres n'ont pas accès à Internet. Nous tenterons de rendre l'expérience le plus accessible possible.

Nous avons très hâte de vous partager le bilan de notre travail pour l'année 2019-2020 ainsi que les défis et projets qui nous ont occupés depuis le début de la pandémie. Ce sera aussi l'occasion de discuter et réfléchir avec vous des perspectives pour la prochaine année. Quels sont les enjeux qui vous préoccupent? Comment mieux répondre aux besoins de la population?



Assemblée générale annuelle 2020 25 novembre 2020 à midi Inscription obligatoire : 514-933-8432 Un goûter vous sera livré à la maison!



verso 🔼

Dans cet envoi postal, vous trouverez tous les documents d'assemblée générale :

- Ordre du jour;
- Rapport d'activités 2019-2020;
- Synthèse du rapport activités 2019-2020;
- Synthèse des états financiers;
- Procès-verbal de l'AGA du 5 juin 2019;
- Feuille d'information sur les élections.



## Assemblée virtuelle

Nous allons utiliser l'application Zoom : vous pouvez vous connecter par Internet avec votre téléphone intelligent, une tablette, un ordinateur (avec caméra et micro). Vous pourrez aussi vous connecter par téléphone. Toutes les informations pour se connecter à la rencontre se trouvent à l'endos de l'ordre du jour.

Toutefois, les personnes désirant participer, mais n'ayant pas accès à une connexion Internet ou un téléphone pourront sur demande être accompagnées. Les places étant limitées, veuillez nous en aviser rapidement au 514-933-8432.

## Participation au conseil d'administration

Lors de notre assemblée générale annuelle, il y aura l'élection de notre conseil d'administration qui est composé de citoyen.ne.s et de représentant.e.s d'organismes communautaires de Petite-Bourgogne et de Pointe-Saint-Charles. Plusieurs postes d'administrateurs et d'administratrices seront en élection lors de l'assemblée générale annuelle. Si ce rôle vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter avant l'assemblée pour en savoir plus sur les principaux dossiers traités par le conseil d'administration.

## Qui peut être membre du conseil d'administration?

Pour poser sa candidature, il faut :

- \* Être membre de l'organisme (avoir 18 ans et plus et habiter un de nos quartiers);
- \* Partager les valeurs et la mission de l'organisme;
- \* Ne pas se trouver en situation de conflit d'intérêt avec l'organisme.

Au plaisir de vous voir le 25 novembre prochain!

L'équipe des Services juridiques communautaires 2533 rue du Centre, bureau 101 514-933-8432 www.servicesjuridiques.org